

Sommaire

Editorial du Président
p. 1

Le tricentenaire de la
langue des signes
p. 1

Lectures
p. 2

Le Foyer familial scolaire de
Rennes
p. 2

Jacqueline Mathieu promue
Chevalier dans l'ordre de la
Légion d'Honneur
p. 4

Appel à nos lecteurs
p. 4

Informations
p. 4

Mémoire ou histoire ? par
Françoise Tétard
p. 4

Editorial

Comme nous nous y étions engagés, le CNAHES s'est mobilisé ces dernières semaines face aux défis qui se posaient à nous.

Un site plus attractif est aujourd'hui ouvert. Ses concepteurs ont su tenir compte de nos observations. Il reste bien sûr à le faire vivre. Chantal Rousseau, notre secrétaire générale, et Sylvain Cid, notre archiviste, qui en ont la charge comptent sur une implication de l'ensemble de nos adhérents pour développer les grandes rubriques de ce site rénové.

Cette lettre – 40 numéros déjà – est la première de cette année 2012. Trois autres vous parviendront d'ici la fin de l'année, en mai, septembre (numéro consacré

à nos activités et à la vie de l'association) et novembre. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui se mobilisent pour que cette lettre réponde mieux aux attentes. Je veux citer, ici, Chantal Duboscq, notre secrétaire générale adjointe, Mathias Gardet et Samuel Boussion, nos historiens, les rédacteurs, les délégations régionales, David Aguilar qui bénévolement la met en forme et le SYNEAS qui édite cette lettre mise sous plis par les militants du CNAHES Ile-de-France.

Le suivi de notre gestion comptable est maintenant assuré par l'AFEJI, importante association du Nord-Pas-de-Calais. C'est pour notre trésorier, Roger Hueso, un soulagement, lui qui sou-

haite transmettre le témoin. Ce qui suppose que nous trouvons un militant aussi compétent et disponible.

D'autres sujets sont au cœur de nos préoccupations comme l'adhésion de nouvelles régions au CNAHES, mais aussi d'associations et établissements, de professionnels en activité qui permettraient la confrontation de l'histoire de notre secteur avec les mutations actuelles. Ce thème devrait être au cœur des débats de notre prochaine assemblée générale à Limoges le 22 mai et de nos échanges avec l'AHPJM dans les préparatifs du centenaire de la loi de 1912 instituant les tribunaux pour enfants.

*Jean Paul ORIENT
Président du CNAHES*

Le n°41 de notre Lettre sera consacré au tricentenaire de l'invention de la langue des signes

L'année 2012 marque le tricentenaire de la naissance de l'abbé de l'Épée, à Versailles le 24 septembre 1712, il est le premier à imaginer des «signes méthodiques» ordonnés selon la syntaxe de la lan-

gue française qui bâtissent les fondements de la Langue des Signes Française. Son école pour jeunes sourds devient un modèle d'institution qui se diffuse en Europe et en Amérique. Les sourds y développent un sentiment identitaire. Les banquets annuels initiés par Ferdinand Berthier pour fêter l'anniversaire de

l'abbé de l'Épée dès 1834 jouent un rôle fondamental dans la mobilisation de la communauté sourde et favorisent leur militantisme. Interdite pendant un siècle après le congrès de Milan en 1880, la langue des signes est indissociable de la culture sourde.

*Catherine Pavot
Centre d'Information sur la
Surdité du Nord Pas-de-Calais*

Sous le titre «**Cadres de Jeunesse et d'éducation populaire 1918-1971**» est paru à la Documentation Française un ouvrage dont Françoise Tétard a assuré, avec d'autres chercheurs, la coordination, et qui est le fruit d'un colloque précédemment organisé par le PAJEP (Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire). Ce travail rassemble les contributions de près de 40 chercheurs, universitaires, grands témoins, militants actifs. Il montre comment les pratiques "jeunesse et éducation populaire" s'inscrivent dans l'histoire et sont aux prises avec l'histoire.

300 p., 28,50 €, en vente en librairie, ou à la Documentation Française, 29, quai Voltaire Paris 7^{ème}, 01 40 15 70 10, et sur www.ladocumentationfrancaise.fr

Vient de paraître à L'Harmattan «**Roland Assathiany, un fonctionnaire militant au service de l'éducation spécialisée**», dans lequel lui-même, à la première personne, raconte son parcours : récit d'une vie et aussi histoire des débuts de l'action sociale et des transformations du secteur dit de l'enfance inadaptée. A la suite, Martine Ruchat s'attache à décrire l'influence de Genève où il vécut les dix premières années de sa vie. Puis Alain Vilbrod analyse le militantisme de ce haut-fonctionnaire engagé dans les réseaux associatifs au service de l'enfance en danger. 220 p., 21,50 €, L'Harmattan, 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris, www.librairieharmattan.com

«**L'intelligence sociale en danger. Chemins de résistance et propositions**», par Michel Chauvière.

Au cours du XX^e siècle, un modèle social s'est imposé en France au prix de luttes parfois dures et longues, reposant notamment sur quatre principaux registres interdépendants : les droits, les institutions, les savoirs et les actes de métier. Or les politiques mises en œuvre ces dernières années disloquent ces différents registres, au nom du pragmatisme, de la performance, et de nécessaires économies. L'auteur montre ici que notre héritage juridique, institutionnel, cognitif et professionnel, loin d'être cause d'inutiles dépenses publiques et d'un assistantat chronique, constitue au contraire une ressource incontournable pour apporter une réponse solidaire et globale à la question sociale qui nous interpelle tous. Novembre 2011, La Découverte, 272 p. 21 €. En librairie ou par correspondance : La Découverte Service VPC, autorisation 94089 - 77219 Avon Cedex ; tél. : 01 53 55 26 04 – fax : 01 45 87 53 43

En 2010 la **Société de Protection et de Réinsertion du Nord (SPRN)** a fêté ses 115 ans. Un ouvrage de 220 pages a été réalisé à cette occasion, Consultable sur internet, il retrace l'histoire de cette Société, qui a tenu et tient encore une place irremplaçable dans la région du Nord-Pas-de-Calais, tout au long du XX^e siècle et jusqu'à maintenant. <http://sprn.on-web.fr/ecim-sprn/upload/2a0a0798dd43023ab30bdd4a777f4225LIVRESPRN%2021092010%282%29.pdf>

Dans le cadre de sa collecte de témoignages d'anciens professionnels bretons le CNAHES Bretagne vous propose la présentation résumée d'une expérience innovante en 1960 : la création du Foyer Familial Scolaire de Rennes (qui existe toujours aujourd'hui).

Nous avons travaillé, mon mari, Georges Bailly, et moi plusieurs années au Centre d'Observation de la Prévalence à Rennes, centre dirigé à l'époque par Jacques Guyomarc'h, Le chef de service appelé alors éducateur-chef était Louis Casali.

Avec une autre éducatrice, j'encadrais le groupe des plus jeunes : des garçons de 7 à 14 ans.

Le séjour au CO durait plusieurs mois et avait pour objectif, après avoir rassemblé les observations quotidiennes du comportement du jeune, les examens psychologiques et psychiatriques, de déterminer quel établissement conviendrait le mieux pour résoudre les problèmes qu'il posait.

En Bretagne, plusieurs centres accueillant des jeunes d'âge scolaire étaient bien repérés pour leurs projets spécifiques. Cependant il nous sem-

blait que certains jeunes ne pourraient pas s'adapter dans certains de ces lieux connus.

Il s'agissait d'enfants à la personnalité peu structurée dont les liens familiaux étaient trop insuffisants ou trop perturbés. Dans la vie du groupe, ces enfants se révélaient peu participants, cherchant à s'isoler, peu enclins à exprimer leurs besoins ou leurs désirs. A l'époque, les placements familiaux n'offraient pas non plus les qualités qu'ils ont présentées plus tard.

De ces différents constats est née l'idée de créer un lieu de vie à petit effectif, encadré par des éducateurs vivant de manière continue auprès des enfants. Ce genre de structure n'existait pas alors en Bretagne, tout au moins pour des enfants autant perturbés.

L'idée ne fut pas reçue favorablement par les instances gestionnaires. M. Guyomarc'h travailla beaucoup alors à la réalisation de ce projet. En septembre 1960, le Foyer Familial Scolaire put ouvrir dans un quartier de la ville de Rennes pour un effectif de 15 enfants : 9 garçons et 6 filles.

Le Foyer était géré par la Fédération Bretonne pour la Sauvegarde de l'En-

La Lettre du CNAHES

Directeur de la publication : Jean-Paul ORIENT
63, rue Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnahes.org - www.cnahes.org

La lettre est éditée et routée avec le concours du Syneas et mise sous pli par les militants du CNAHES Ile-de-France.

Familial Scolaire de Rennes

fance et de l'Adolescence qui deviendra ensuite le CREAI de Bretagne.

L'encadrement accordé était constitué seulement de 3 éducateurs dont l'un faisait fonction de directeur mais assumait également le secrétariat et la comptabilité. Les deux éducatrices complétant l'équipe avaient la charge éducative des enfants mais également les tâches matérielles telles que la cuisine, l'intendance, l'organisation du vestiaire des enfants.

L'admission

L'admission de chaque enfant est prononcée après l'examen d'un dossier comprenant notamment un compte-rendu d'examens médico-psychologiques, une enquête sociale, et après une ou plusieurs rencontres avec la famille du jeune. Les jeunes sont en majorité originaires de l'agglomération rennaise ou des environs proches, l'un des objectifs étant de mener de pair l'action éducative en direction des enfants mais aussi des parents, par des contacts fréquents dans la mesure du possible. Les carences relationnelles, la déficience du milieu familial, les erreurs éducatives sont à l'origine de graves perturbations de la personnalité et de troubles importants du com-

portement. L'action éducative tend à faire disparaître ces manifestations. Au delà du symptôme il y a la restructuration de la personnalité, l'apprentissage progressif de l'autonomie et la prise de responsabilités. La vie au Foyer avec ses composantes éducatives et thérapeutiques est centrée sur ces objectifs.

La vie à l'intérieur du foyer

Comme dans une famille, il est des temps forts dans la vie relationnelle des enfants : ce sont les moments de lever, de coucher, les repas. L'équipe est également attentive à personnaliser tout ce qui est au service de chaque enfant, sa chambre, le linge et les objets dont il a besoin.

La vie à l'extérieur

Les enfants fréquentent les classes des écoles primaires et secondaires de la ville mais aussi parfois un IME ou un hôpital de jour. Là encore le bien-être et les progrès de chaque enfant sont liés à l'accueil qu'il reçoit dans le milieu scolaire. Cela dépend beaucoup des contacts établis entre l'éducateur chargé de l'enfant et l'enseignant.

Les temps extra-scolaires offrent des occasions de

proposer aux enfants des activités au cours desquelles ils auront à se confronter avec d'autres jeunes et à découvrir des expériences nouvelles.

Dans la ville de Rennes, l'éventail des possibilités permet de choisir entre activités sportives, clubs de quartier, loisirs artistiques ou associatifs (éclaireurs par exemple).

Pendant les vacances scolaires, le Foyer reste toujours ouvert. Les jeunes partagent ce temps entre des séjours dans leurs familles et des séjours extérieurs, camps ou colonies de vacances.

Cependant certains enfants n'ont pas un milieu familial suffisamment stable qui puisse les recevoir. Dans ces cas-là des familles de parrainage, recrutées par relation, prennent le relais. Elles ont généralement eu un rôle très important pour l'enfant concerné.

Au bout de quelques années de fonctionnement, l'effectif d'encadrement ayant un peu augmenté, une restructuration du groupe a été possible. Les jeunes ont alors été répartis en 3 groupes de 5 vivant dans une certaine autonomie. Le groupe des plus âgés – 15/16 ans – a pu intégrer un pavillon appartenant au CREAI et profiter de conditions les préparant davantage à leur sortie en

sollicitant davantage leur participation et leur prise de responsabilités.

La fin du séjour

Dans les premières années de fonctionnement du Foyer, les jeunes ont souvent été placés à leur sortie dans un autre établissement. Mais peu à peu le travail en lien avec les parents ayant porté ses fruits, le retour dans le milieu familial est plus souvent envisagé, avec parfois le soutien d'un service d'action éducative en milieu ouvert.

Quand mon mari et moi-même avons quitté le foyer en 1983, 100 enfants avaient été accueillis dont 40 retours en famille, 14 placements en famille d'accueil et 46 placements en établissement.

*Rachel BAILLY
adhérente CNAHES
Bretagne co-fondatrice du
Foyer Familial Scolaire*



Toutes nos félicitations à **Jacqueline Mathieu**, notre vice-présidente promue **Chevalier** dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Cet honneur se répercute sur tout le monde associatif de l'éducation spécialisée

L'envoi de La Lettre coûte cher, en ces temps où nos finances sont très serrées. Certains d'entre vous accepteraient-ils que la Lettre leur soit désormais envoyée par Internet ? Merci de nous l'indiquer sur notre adresse info@cnahe.org

Thesis, une nouvelle base de données documentaires

Le Cnam et le réseau documentaire PRISME mettent en ligne une base de données bibliographiques des thèses intéressant les professionnels du travail social, ceux qui les forment, les universitaires, les chercheurs, les étudiants ainsi que les institutions concernées par l'action sociale.

La sélection a été construite par un groupe de travail associant documentalistes et chercheurs spécialisés sur les champs que constituent le travail social, le travail et la formation professionnelle. Le corpus est actuellement composé des références de 770 thèses soutenues en France de 2000 à 2005. La base Thesis sera régulièrement enrichie pour les années 2006 et suivantes.

Cet outil est consultable sur : <http://thesis.cnam.fr:8080/>
Contact : equipe.thesis@gmail.com

Une exposition sur «Les professionnels de la justice des enfants XIX^e-XX^e siècles»

se tient actuellement au Centre d'expositions «Enfants en justice» à Savigny-sur-Orge, jusqu'en avril 2012.

Depuis le XIX^e siècle, l'enfant en justice est l'objet d'une attention croissante de nombreux acteurs qui tour à tour surveillent, jugent, soignent, pansent, observent, rapportent, instruisent, éduquent. Cette exposition, organisée sous l'égide du centre d'exposition «Enfants en justice» par l'ENPJJ, le CESDIP et l'AH-PJM, réunit ces professions et métiers dans une approche diachronique. Six espaces pour décrire et montrer les évolutions des différents professionnels de la justice des enfants : la rue, le domicile, l'internat, le tribunal, la prison, la clinique, où exercent policiers, éducateurs(trices) de rue, de prévention, assistantes sociales, prêtre ouvrier, instituteurs/institutrices), sœurs, cuisiniers, veilleurs, directeurs, instructeurs, professeurs, magistrats, avocats, greffiers, délégués à la liberté surveillée, surveillants, personnels de probation...

Visite sur rendez-vous

Contact : *Véronique Blanchard*

Tél. : 01 69 54 24 14 / 03

Fax : 01 69 54 24 66

veronique.blanchard@justice.fr

CAE Ferme de Champagne : Rue des Palombes 91615 Savigny sur Orge, RER C ou D, arrêt Juvisy, sortie côté Mairie, Bus 486, arrêt : Debussy/Champagne

Mémoire ou histoire ?

Ce texte de Françoise Tétard a été lu par Mathias Gardet le 23 septembre 2011 lors de l'inauguration de l'amphithéâtre de l'IRTS Nord-Pas-de-Calais qui porte désormais le nom de notre ancienne vice-présidente. Il montre les liens entre histoire et mémoire en précisant le rôle essentiel de l'historien. Nous en donnons ici la première partie.

On associe souvent les deux termes, mémoire et histoire... Bien sûr, les deux démarches prennent en compte le passé, et cela peut justifier cette juxtaposition des usages. Pourtant, l'exercice de l'une et la mise en œuvre de l'autre sont assez éloignés, pour ne pas dire opposés ou contradictoires.

Je suis historienne. Par ma discipline, je suis très convaincue de l'importance des archives écrites, du patrimoine que les fonds représentent pour les recherches futures, et de l'usage dynamique qui peut en être fait. Cependant, je suis une historienne de la période contemporaine, parfois même du temps présent, et je ne peux ignorer les trajectoires des acteurs qui "font" l'histoire que j'étudie. Non seulement je ne peux ignorer leur voix, mais ce sont des hommes et des femmes que je côtoie très régulièrement car l'historien, comme d'autres chercheurs, est un être social qui participe, à sa manière, au monde qui bouge. Comment alors gérer cette double injonction, quel regard puis-je porter sur ces petits arrangements que je pratique quotidiennement, entre une discipline qui impose ses exigences méthodologiques et une mémoire qui s'impose par les témoignages qui me sont légués. Est-ce compatible ?

Deux temporalités

Travailler sur des archives – documents écrits, photographiques, audio-visuels, etc. – c'est plonger dans le présent d'une période ; c'est entrer dans l'objet qu'on étudie par des traces qui ont été produites au moment même de l'acte. Ecouter la mémoire, c'est prendre en compte l'individu qui la porte, avec sa complexité psychique, avec le vécu qui fut le sien entre le moment des faits et le moment où il parle. Lorsqu'un acteur nous décrit en 2003 ce qu'il a réalisé en 1963, même s'il fait preuve d'une totale sincérité, même s'il met de son côté toutes les ressources d'objectivité dont il est capable, cela reste une vision d'aujourd'hui sur une situation d'hier. Mais lorsque l'historien d'aujourd'hui travaille sur des événements d'hier, il doit se garder à tout moment de l'anachronisme qui le menace. Car, même s'il est formé à exercer sa vigilance, lui-même n'échappe pas au risque d'attribuer les mœurs d'une certaine époque à une autre époque. Ce décalage est donc une donnée intrinsèque qu'on peut essayer d'atténuer mais qui toujours est présente, quoiqu'il arrive. C'est sans doute cet impossible pari qui fait de l'étude du passé une entreprise toujours nouvelle.

Constituer un fonds d'archives nécessite des efforts, et cette énergie collective demande du temps. Il faut d'abord que les traces aient été conservées (ce qui, nous en conviendrons, est loin d'être le cas dans tous les secteurs), il faut ensuite qu'un souci de sauvegarde se soit exercé, qu'une politique patrimoniale se soit mise en place. Pour travailler correctement sur des archives, il faut qu'elles soient mises en cartons sur des rayonnages, que l'inventaire en

soit réalisé, et que leur communication soit réglementée. Ce n'est qu'ainsi qu'une histoire critique, ouverte à tous, peut véritablement démarrer. L'accès aux sources en effet doit pouvoir s'exercer démocratiquement : toute personne intéressée doit pouvoir y accéder de la même façon – c'est en cela que les archives font «patrimoine» – et chaque lecteur doit pouvoir revenir sur les traces du chercheur qui produit une histoire pour vérification, critique, contestation si nécessaire. Est-il besoin de dire que toutes ces étapes représentent du temps et de l'énergie : des années parfois sont nécessaires pour qu'un secteur existe *archivistiquement*... L'histoire est une discipline lente ou du moins qui s'accommode de sa lenteur.

Recueillir la mémoire pourrait apparaître comme un procédé plus rapide et plus simple. Pourtant, si l'on souhaite que cette mémoire ne se perde pas et ne soit pas seulement une perception d'écoute immédiate, il faut aussi penser à sa conservation. La mémoire peut alors devenir une archive orale. Se posent alors des problèmes techniques de support, des problèmes déontologiques de communication, des problèmes méthodologiques de recueil. Sur un événement qui s'est déroulé en 1963, on pourrait supposer que l'historien de 2023 aura à sa disposition les archives produites en 1963 et les témoignages recueillis en 2003... Encore faut-il que ces témoignages aient été sauvegardés dans de bonnes conditions, et qu'ils soient aisément accessibles.

*Françoise Tétard
(A suivre dans le n° 41)*